



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-14663>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-14663**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest (974)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24974010100038

Ville : Le Port

Code postal : 97420

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26DEI018

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Le Président

Adresse mail du contact : marche@tco.re

Numéro de téléphone du contact : +33 262321212

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se référer au RC

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'équipements économiques à l'Ecoparc (pépinière, hôtels d'entreprises et villages artisanaux)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, financier, économique et technique, pour une opération de construction de plusieurs équipements à vocation économique situés dans la ZAE d'Ecoparc au Port. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies dans le CCTP.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Côte Ouest

Valeur estimée (H.T.) : 120000 euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera disponible sur le profil acheteur à compter du 12/02/2026. La date limite de remise des offres est fixée au 16/03/2026 à 12h00 (heure Réunion). La transmission des candidatures et des offres doit impérativement se faire par voie dématérialisée à l'adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>. Le marché est à tranches, avec une tranche ferme et trois tranches optionnelles. Le détail des tranches se trouve dans le DCE. Les options correspondent à une notion du droit de l'Union Européenne. Elles constituent des prestations susceptibles de s'ajouter, sans remise en concurrence, aux prestations commandées de manière ferme dans le cadre du marché public et qui doivent être prévues dans les contrats initiaux. Il s'agit, dans le cadre du présent marché de prestations similaires passées dans le cadre d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique. Le montant total y compris celui des nouveaux services ne devra pas être supérieur de plus de 50 % au montant initial du marché et sous réserve du non-dépassement du seuil de procédure formalisée en vigueur lors du lancement de la procédure de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/02/2026